



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

LOI DE FINANCES
GESTION 2023

LES MESURES À SENSIBILITÉ SOCIALE

01 DÉCEMBRE 2022

Introduction

La loi de finances pour la gestion 2023 opérationnalise la deuxième tranche annuelle du Programme d'Actions du Gouvernement 2021-2026.

Dans un contexte économique et social marqué par des menaces terroristes dans la sous-région et des tensions inflationnistes post COVID-19, nées de l'invasion russe en Ukraine, la politique de l'Etat en 2023, dans l'accélération des programmes et initiatives à caractère ou sensibilité sociale, vise à soutenir le pouvoir d'achat des ménages et à renforcer leur autonomisation.

A cet effet, plusieurs dispositifs sont proposés : à ceux qui agissent directement sur l'inflation, sont mises en perspectives, des mesures

de soutien au revenu des ménages, au premier rang desquels l'amélioration du revenu des travailleurs. Par ailleurs, le Gouvernement adresse une réponse innovante et adaptée à l'insécurité au Nord du pays en adoptant une « approche civile » caractérisée par l'amélioration de la présence de l'Etat et la cohésion sociale dans les communautés où le risque d'extrémisme violent est plus plausible. Il s'agit notamment de l'identification des zones vulnérables et de l'évaluation des besoins des populations de ces zones.

Au plan budgétaire, la politique d'allocation des ressources publiques est orientée vers un meilleur ciblage de la dépense publique en faveur de l'investissement et du social. Les secteurs prioritaires sont :

l'assainissement du cadre de vie, la protection sociale/les affaires sociales et la microfinance, l'éducation, l'eau, l'énergie, la santé, le numérique, la sécurité et la protection civile, l'emploi des jeunes, les sports, l'agriculture, etc.



ASSAINISSEMENT DU CADRE DE VIE

En effet, dans le domaine de l'assainissement du cadre de vie, les priorités pour 2023 concernent, entre autres :

1. la poursuite, la modernisation du système de gestion des déchets solides ménagers à d'autres grandes villes du Bénin, en y incluant la gestion des boues de vidange et eaux usées et la promotion agroforestière et économique du recyclage ;
2. la promotion des énergies de substitution et gestion de la biomasse-énergie ;
3. la poursuite de la construction de 35 marchés ;
4. la mise en œuvre de l'Assainissement pluvial des villes secondaires ;
5. la promotion des logements décents ;
6. l'aménagement des voies de desserte des stades communaux ;
7. la poursuite de l'asphaltage ; etc.



AFFAIRES SOCIALES

En ce qui concerne les affaires sociales, pour la gestion 2023, l'État contribue à l'amélioration du bien-être des couches vulnérables. Pour ce faire, les priorités sont, entre autres :

1. le renforcement du leadership de l'État dans le secteur de la protection sociale (questions d'agrément et de suivi du respect des normes) ;
2. la poursuite de la mise en place de l'Assurance pour le Renforcement du Capital Humain (ARCH)
3. la mise en place d'un programme élargi de filets de sécurité sociale ;
4. l'amélioration des conditions d'accès des femmes à la propriété foncière productive, aux filières porteuses, aux matériels agricoles mécanisés et aux intrants dans les communes ;
5. la promotion des systèmes légers de prise en charge des personnes vulnérables (familles hôtes, appui aux Activités Génératrices de Revenus (AGR), aux Orphelins et Enfants Vulnérables (OEV), aux Personnes Vivant avec le VIH (PVVIH)) ; etc.



DOMAINE DE L'EAU

Dans le domaine de l'eau, la politique économique de l'État vise à assurer équitablement l'accès à l'eau potable, à l'assainissement et la valorisation de l'eau, des ressources minières et pétrolières, des terres et des ressources connexes. A cet effet, l'accent est mis pour 2023 sur :

1. le renforcement du système d'Approvisionnement en Eau Potable de la ville de Cotonou et ses agglomérations;
2. l'alimentation en eau de la zone économique spéciale de Glo-Djigbé ;
3. l'accélération de l'accès équitable et durable à l'eau potable pour les populations en zones urbaines et péri-urbaines ;
4. la réhabilitation des adductions d'eau villageoises existantes, le renforcement et la densification des réseaux de distribution ; etc.



DOMAINE AGRICOLE

Dans le domaine agricole, pour la gestion 2023, l'État focalisera sa politique sur l'amélioration des performances du secteur agricole, pour le rendre capable d'assurer de façon durable la souveraineté alimentaire, la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et de contribuer au développement économique et social des hommes et femmes du Bénin pour l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD). A ce titre, les priorités sont axées sur :

1. la consolidation des acquis de l'opérationnalisation des pôles de développement agricole ;
2. la mise en œuvre du Programme National de Développement des Plantations et Grandes Cultures ;
3. la promotion d'un nouveau type d'élevage résilient garantissant plus de sécurité et de rentabilité aux éleveurs ;
4. la transformation, le stockage et la conservation des produits agricoles ; etc.



DOMAINE DE L'ÉNERGIE

En ce qui concerne l'énergie, l'État veillera à assurer une offre de services énergétiques de qualité, en quantité et en toute sécurité. Pour ce faire, les priorités de 2023 concerneront :

1. la construction d'un barrage hydroélectrique Dogo bis d'une capacité de 128 MW ;
2. la construction d'une Centrale thermique de 140 MW dans la zone Économique Spéciale de Glo-Djigbé et d'une centrale thermique IPP GENESIS de 40 MW à Maria Gléta ;
3. l'amélioration de la performance de la SBEE dans le cadre du Projet d'Amélioration des Services Énergétiques (PASE) ;
4. la densification du Réseau de Distribution dans 25 Communes du BENIN (PADSBEE-BADEA) ;
5. la construction d'une centrale solaire photovoltaïque en IPP GREENHEART POWER AFRICA (GPA) de 10 MW ;
6. la poursuite du programme MCA Bénin 2 (Projets Réformes, Distribution) ; etc.



SECTEUR DE LA SANTÉ

S'agissant du secteur de la santé, l'orientation de la politique de l'État visera à garantir à tous une bonne santé pour la promotion du bien-être des populations selon le cycle de vie. Plus spécifiquement, les priorités pour 2023 portent sur :

1. la réorganisation de la carte sanitaire ;
2. la poursuite de la déconcentration/décentralisation dans le secteur de la santé par la mise en œuvre du plan 2D du secteur et le renforcement du transfert des ressources aux communes à travers le FADeC ;
3. le renforcement de la gestion des épidémies et autres urgences et situations de crise sanitaire ;
4. la construction de 3 hôpitaux de zone de 120 lits (Adjarra-Avrankou-Akpro-Misséréfé, Adjohoun-Bonou-Dangbo, Zogbodomey-Bohicon-Zakpota) ;
5. le renforcement de l'assistance médicale aux pauvres, indigents et couches vulnérables ; etc.



ENSEIGNEMENTS SECONDAIRE, TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE

En ce qui concerne les enseignements secondaire, technique et la formation professionnelle, la politique de l'État visera à favoriser la formation et l'éducation, la disponibilité d'un capital humain suffisant, de qualité et compétitif. A cet effet, les priorités pour la gestion 2023 concerneront, entre autres :

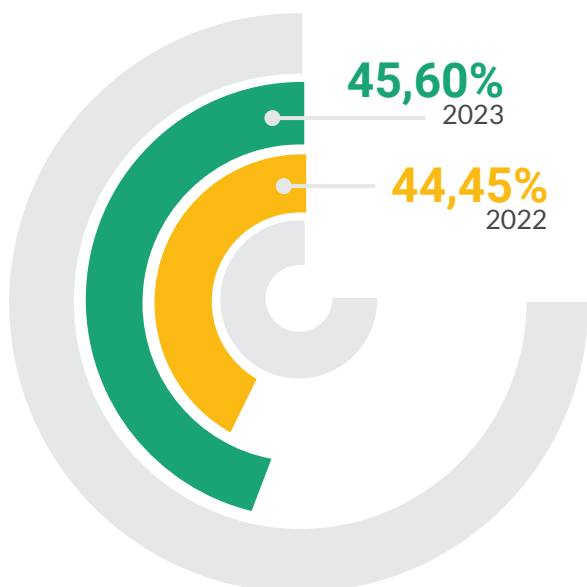
1. l'encadrement pédagogique des enseignants et des établissements de l'ESG et de l'ETFP ;
2. l'organisation des journées pédagogiques nationales de pré-rentree scolaire ;
3. l'élaboration de la carte scolaire ;
4. la construction et l'équipement de nouvelles infrastructures scolaires ;
5. la formation et l'accompagnement pédagogique des Aspirants au Métier d'Enseignant (AME) ;
6. la construction/réhabilitation de trente (30) lycées techniques agricoles (UEVP) ;
7. l'amélioration des offres de bourses de formation au profit des apprenants) ;
8. l'extension de l'exonération des frais de contribution scolaire des élèves filles au second cycle de l'enseignement secondaire ; etc.



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, la politique de l'État est focalisée en 2023 sur la promotion de l'enseignement supérieur et une recherche scientifique axée sur la professionnalisation, les savoirs endogènes, l'innovation et la création de valeurs ajoutées. A cet effet, les points d'application de cette politique sont relatifs, entre autres, à :

1. la mise en œuvre du Programme spécial de couverture des besoins en infrastructures et équipements au profit des Universités Nationales du Bénin (UNB) ;
2. l'octroi des bourses d'enseignement universitaire ;
3. le renforcement des capacités des enseignants ;
4. la mise en place d'un village entrepreneurial dans les UPB au profit des étudiants ; etc.

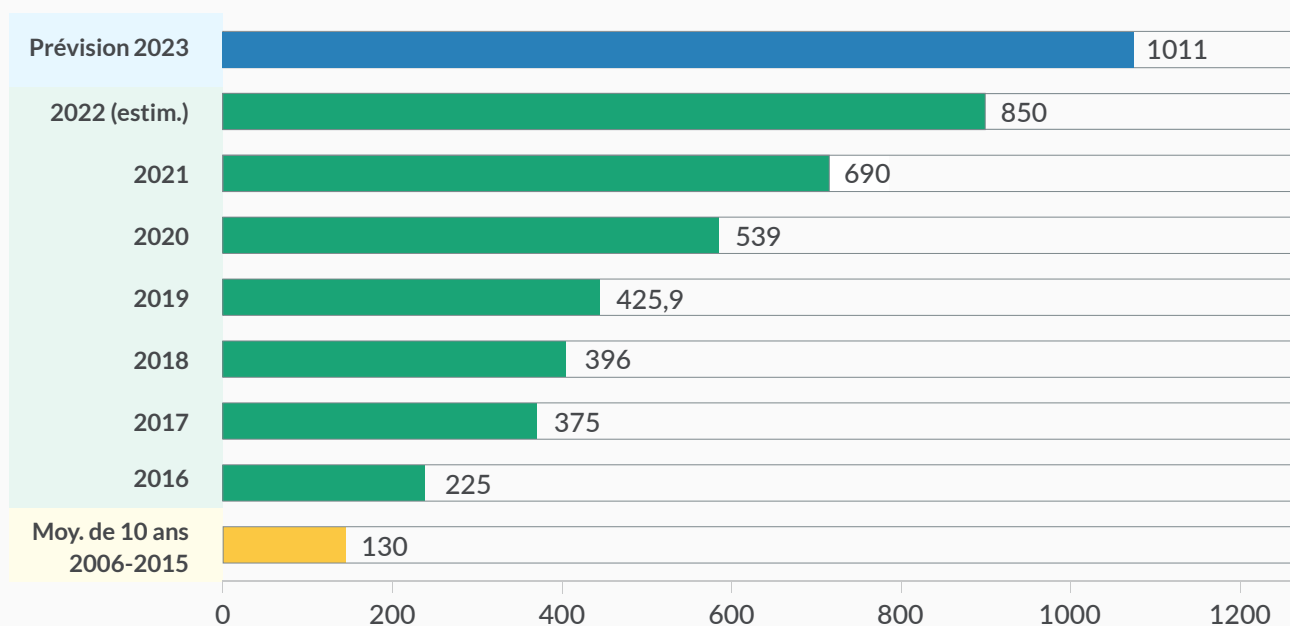


Globalement, pour l'année 2023, les dépenses à sensibilité sociale rapportées au budget général, s'établissent à 45,60% contre 44,45% en 2022.

Ci-après la trajectoire des dépenses sociales prioritaires :

	Moy.de 10 ans 2006- 2015	Réalizations						Estimation 2022	Prévision 2023
		2016	2017	2018	2019	2020	2021		
Dépenses à sensibilité sociale	130,00	225,00	375,00	396,00	425,90	539,00	690,00	850,00	1 011,00
Budget Général (BG) (en milliards de FCFA)	600,00	1 026,60	1 569,40	1 264,30	1 299,10	1 381,0	1 665,3	1 911,90	2 219,150
Ratio (DSP/ BG en %)	21,67	21,92	23,89	31,32	32,78	39,02	41,43	44,45	45,6

Graphique 1 : Evolution des dépenses à sensibilité sociale entre 2016 et 2023





Dans le domaine de la promotion de l'emploi

La politique du Gouvernement en faveur de l'emploi, développé en appui à la mise en œuvre du PAG 2016-2021 a généré des résultats significatifs qui militent en faveur de son renforcement. Ainsi, au titre de l'année budgétaire 2023, les mesures d'ordre général et les mesures créatrices d'emploi, notamment la mise en place d'un environnement favorable au développement des entreprises et à l'embauche continueront à être financées et promues. De même, des actions spécifiques seront également déployées ou poursuivies à travers divers programmes, notamment :



le Programme Spécial de Pré Insertion dans l'Enseignement (PSPIE) ;



le Programme Spécial d'Insertion dans l'Emploi (PSIE) qui impacte 2 000 bénéficiaires par an sur la période 2020-2024 ;



le Projet d'Inclusion des Jeunes (ProDIJ) pour impacter 40 500 bénéficiaires sur la période 2021-2025 ;



le Programme spécial d'insertion des jeunes médecins stagiaires et paramédicaux ;



la poursuite des recrutements directs/indirects dans les secteurs stratégiques de la fonction publique.

Cartographie d'intervention des programmes dédiés à la promotion de l'emploi au titre de l'année 2023

Programme d'Inclusion des Jeunes (ProDIJ) (Banque Mondiale)	Bénéficiaires, candidats à l'emploi salarié, peu ou pas diplômés	6 000
	Bénéficiaires, candidats à l'emploi indépendant, peu ou pas diplômés	2 000
	Jeunes entrepreneurs à fort potentiel pour le développement de leurs affaires	2 000
	Jeunes formés en formation professionnelle débouchant sur le CQP	4 000
	Jeunes formés en formation professionnelle débouchant sur le CQM	3 000
	Maitres artisans mis à niveau	1 000
	Jeunes filles, issues de ménages pauvres, bénéficiaires de transferts monétaires pour la mise en apprentissage dans les métiers porteurs	500
	TOTAL ProDIJ	18 500
Programme Spécial d'Insertion dans l'Emploi (PSIE)	Allocataires (candidats à l'emploi insérés)	2 000
	TOTAL PSIE	2 000
Programme de Pré-Insertion dans l'Enseignement (PSPIE)	Aspirant aux métiers d'enseignant (maternel/primaire et secondaire)	30 000
	TOTAL PSPIE	30 000

Programme budgétaire	Libellé de l'activité	Coût budgétisé	Budget total du programme budgétaire	Part des actions à sensibilité sociale
INSERTION DANS L'EMPLOI				
Programme : 050-Pilotage et soutien aux services du MPMEPE		20 000 000	1 475 413 330	1,36
	Activité : 050003009-Promotion du genre dans les domaines d'intervention du ministère	20 000 000		
Programme : 051-Emploi		2 200 000 000	2 260 000 000	97,35
	Action : 051004-Renforcement de l'employabilité et de l'insertion professionnelle	2 200 000 000		
Programme : 052-Artisanat		2 400 000 000	2 629 364 392	91,28
	Action:052001-Promotion de l'artisanat professionnel	1 000 000 000		
	Activité : 052002002-Fonds Développement de l'Artisanat	1 400 000 000		
Programme : 053-Appui aux PME		435 000 000	3 180 000 000	13,68
	Activité 053004004 : Mise en oeuvre du projet de promotion du sel local xwlajê (ProSel)	435 000 000		
TOTAL INSERTION DANS L'EMPLOI		5 055 000 000	9 544 777 722	52,96



L'amorce des phases B1 et B2 du projet de réhabilitation et d'aménagement des voiries des villes (Asphaltage)

Identifié à la fois comme un facteur d'accélération de la croissance économique et du bien-être des populations, le projet Asphaltage démarré au cours du premier quinquennat du Président Patrice TALON consiste en l'aménagement d'environ 672 kilomètres de voiries primaires, secondaires et tertiaires dans onze villes (11) du Bénin que sont : Cotonou, Porto-Novo, Abomey-Calavi, Bohicon, Lokossa, Abomey, Sèmè-Podji, Parakou, Natitingou, Kandi et Djougou. Ce projet vise essentiellement à :



améliorer les conditions de circulation dans les villes (fluidité de trafic et réduction du coût d'exploitation des véhicules) ;



développer le transport urbain, aussi bien en termes de mobilité des personnes que de logistique urbaine ;



améliorer l'accès des ménages aux équipements sociocommunautaires ;



réduire les niveaux de pollution et de nuisances dans ces principaux centres urbains et contribuer à la propreté des rues ;



dynamiser les économies locales et accroître les ressources financières des villes bénéficiaires.



11 VILLES

672Km
DE VOIRIES

Le projet, d'un coût global estimé à 950 milliards de FCFA est décomposé en trois (3) phases (A, B1 et B2) pour raison de l'impossibilité de démarrer l'ensemble du projet aux risques de paralyser les activités économiques sur le territoire national. Les différentes composantes du projet sont :



Composante voiries et assainissements ;



Composante équipements de sécurité routière ;



Composante aménagements d'espaces verts et plantations d'arbres d'alignements ; tons, shapes, boxes etc.



Composante éclairage public.



PHASE A

Le point d'exécution des travaux de la phase A se présente comme suit :

 09 VILLES		 205 Km DE VOIRIES AMÉNAGÉES
COTONOU · PORTO-NOVO · ABOMEY-CALAVI · BOHICON, LOKOSSA · ABOMEY · SÈMÈ-PODJI · PARAKOU ET NATITINGOU		+10000  EMPLOIS DIRECTS générés par le projet
257  MILLIARDS DE FCFA	 60% DE BÉTON BITUMINEUX  40% REVÊTUES EN PAVÉS	 14000 LAMPADAIRES SOLAIRES de dernière génération munis d'un système de monitoring à distance avec une garantie constructeur de 10 ans.
 IMPACT SOCIAL NOTÉ	fluidité de trafic, moins d'accidents de circulation, réduction du coût d'exploitation des véhicules, dynamisation de l'économie locale par la création des activités commerciales le long des rues aménagées, facilité de circulation des personnes et des biens.	
		 23000 ARBRES d'alignements plantés le long des rues aménagées.


PHASE B-1

La phase B-1 est en cours de préparation avec la sélection des entreprises de travaux et des missions de contrôle. Elle se présente comme suit :





 04 VILLES	 DATE PRÉVISIONNELLE de démarrage des travaux NOVEMBRE 2022	 93,99 Km DE VOIRIES AMÉNAGÉES
COTONOU · PORTO-NOVO · ABOMEY-CALAVI · PARAKOU		6200 EMPLOIS DIRECTS prévisionnels 
156  MILLIARDS DE FCFA	 71% DE BÉTON BITUMINEUX	 9100 LAMPADAIRES SOLAIRES de dernière génération munis d'un système de monitoring à distance avec une garantie constructeur de 10 ans.
COHÉRENCE AVEC LA PHASE A les rues sélectionnées forment un réseau structurant avec la phase A ce qui permettra d'assurer la continuité du trafic ; elles desservent aussi des infrastructures sociocommunautaires (écoles, centres de santé, service public, etc.).	 29% REVÊTUES EN PAVÉS sont prévues pour être aménagées et réparties en cinq lots de voiries et d'assainissements à savoir : lot 1B (Cotonou), lot 2B (Cotonou), lot 7B (Parakou), lot 10B1 (Abomey-Calavi), lot 15B (Porto-Novo).	 10000 ARBRES d'alignements plantés le long des rues aménagées.

PHASE B-2

La phase B-2 est en cours de préparation avec la sélection des entreprises de travaux et des missions de contrôle. Elle se présente comme suit :

 04 VILLES	 DATE PRÉVISIONNELLE de démarrage des travaux FÉVRIER 2023	 78,20 Km DE VOIRIES AMÉNAGÉES
COTONOU · ABOMEY-CALAVI · KANDI · DJOUGOU		5100  EMPLOIS DIRECTS prévisionnels
141  MILLIARDS DE FCFA	 65% DE BÉTON BITUMINEUX	 7500 LAMPADAIRES SOLAIRES de dernière génération munis d'un système de monitoring à distance avec une garantie constructeur de 10 ans.
 35% REVÊTUES EN PAVÉS sont prévues pour être aménagées et réparties en cinq lots de voiries et d'assainissements à savoir : lot 3B (Cotonou), lot 4B (Cotonou), lot 10B2 (Abomey-Calavi), lot 8B (Kandi) et lot 11B (Djougou).		 8000 ARBRES d'alignements plantés le long des rues aménagées.



 ABOMEY-CALAVI	 COTONOU	 SÈMÈ-PODJI	 PORTO-NOVO
<ul style="list-style-type: none"> ● PHASE A 30,11Km ● PHASE B 21,60Km 	<ul style="list-style-type: none"> ● PHASE A 73,25Km ● PHASE B 81,22Km 	<ul style="list-style-type: none"> ● PHASE A 9,01Km ● PHASE B 0Km 	<ul style="list-style-type: none"> ● PHASE A 23,35Km ● PHASE B 41,40Km

Programme budgétaire	Libellé de l'activité	Coût budgétisé	Budget total du programme budgétaire	Part des actions à sensibilité sociale
CADRE DE VIE ET DEVELOPPEMENT DURABLE				
Programme : 085-Pilotage et soutien aux services du MCVDD		117 000 000	5 690 478 110	2,06
	Activité : 085002020-Appui à la Cellule sectorielle du MCVDD de lutte contre le paludisme, la tuberculose, les IST	20 000 000		
	Activité : 085004011-Promotion de l'Ecocitoyenneté	97 000 000		
Programme : 086-Environnement et climat		25 765 520 237	27 216 228 119	94,67
	Activité : 086001013-Modernisation de la gestion des déchets solides ménagers	16 299 960 865		
	Activité : 086002001-Mise en œuvre de l'adaptation basée sur les écosystèmes	700 000 000		
	Activité : 086003008-Protection du littoral contre l'érosion côtière	500 000 000		
	Activité : 086003009-Investissement pour la résilience des zones côtières en Afrique de l'Ouest	5 005 000 000		
	Activité : 086004001-Réhabilitation du lac Ahémé et ses chenaux	3 060 559 372		
	Activité : 086004004-Aménagement et réhabilitation du Lac Nokoué et de la Lagune de Porto-Novo	200 000 000		
Programme : 087-Eau, Forêts et chasse		84 138 653 356	92 578 080 620	90,88
	Activité : 088001004-Adaptation des villes aux changements climatiques	4 750 000 000		
	Activité : 088001008-Travaux de voirie et d'aménagement urbain	250 000 000		

Programme budgétaire	Libellé de l'activité	Coût budgétisé	Budget total du programme budgétaire	Part des actions à sensibilité sociale
	Activité : 088001012-Réhabilitation et d'aménagement des voiries des villes de Cotonou, Parakou, Porto-Novo, Bohicon, Abomey, Abomey-Calavi, Ouidah, Sèmé-Podji et Lokossa : Asphaltage	19 652 024 392		
	Activité : 088001013-Mise en oeuvre du projet d'Assainissement Pluvial de Cotonou	18 397 000 000		
	Activité : 088001020-Aménagement de la voirie dans le centre-ville de Ouidah	9 440 000 000		
	Activité : 088001021-Modernisation de la gestion des boues de vidange et eaux usées dans les grandes villes du Bénin	1 000 000 000		
	Activité : 088001024-Développement immobilier de la zone du Camp Guézo	4 350 185 820		
	Activité : 088001025-Aménagement foncier et paysager de la route des pêches	500 000 000		
	Activité : 088001026-Lumière du Bénin : éclairage solaire des centres urbains	20 000 000		
	Activité : 088001027-Programme de Verdissement Du Grand Nokoué	3 604 443 144		
	Activité : 088001028-Amélioration de la mobilité urbaine dans le Grand Nokoué	400 000 000		
	Activité : 088001030-Assainissement pluvial par l'Etat des communes bénéficiaires du BRIC	1 200 000 000		
	Activité : 088002008-Mise en oeuvre de l'Assainissement pluvial des villes secondaires	6 500 000 000		
	Activité : 088002014-Dotation des communes bénéficiaires du BRIC pour la mise en place des investissements résilients au changement climatique	600 000 000		

Programme budgétaire	Libellé de l'activité	Coût budgétisé	Budget total du programme budgétaire	Part des actions à sensibilité sociale
	Activité : 088002017-Projet d'aménagement du Giratoire de Tokplégbé	2 360 000 000		
	Activité : 088002018-Projet de remplacement et de réfection des tampons et grilles dans les villes du Grand Nokoué Tokplégbé	1 180 000 000		
	Activité:088002019-Assainissement et aménagement du site et des voies d'accès de Cococodji	4 100 000 000		
	Activité : 088002020-Déploiement de poste de contrôle et de régulation du trafic	2 360 000 000		
	Activité : 088002022-Aménagement des voies de desserte des stades communaux	3 475 000 000		
Programme : 089-Construction et Habitat		81 852 586 280	83 001 802 682	98,62
	Activité : 089001002-Promotion de logements décents	9 478 827 571		
	Action : 089002-Infrastructures d'accueil des administrations publiques et des populations	56 352 054 842		
	Activité : 089003011-Céation de complexe international	15 721 703 867		
	Activité : 089003007-Réhabilitation de la ville de Porto-Novo	100 000 000		
	Activité : 089003012-Réhabilitation de la Cité Historique d'Abomey	200 000 000		
TOTAL CADRE DE VIE		194 494 718 123	219 448 852 430	88,63



Encadré sur la mise en œuvre de la politique de protection sociale du Gouvernement

Projet “Assurance pour le Renforcement du Capital Humain” (ARCH) et Projet “d’Appui aux Communes et Communautés pour l’Expansion des Services Sociaux” (ACCESS)

En matière de protection sociale, le programme phare du Gouvernement est le **Projet Assurance pour le Renforcement du Capital Humain (ARCH)**.

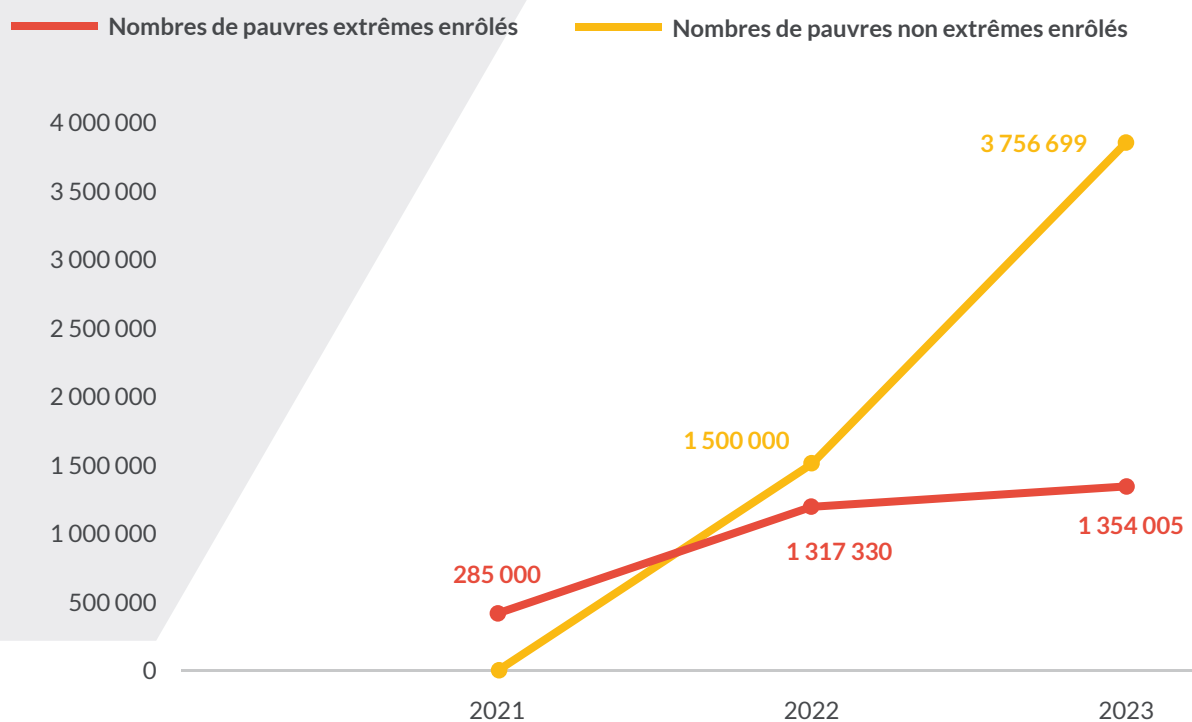
Il constitue un paquet de quatre (4) services de protection sociale qui se renforcent mutuellement, à savoir : **l’assurance maladie, la formation, le micro-crédit et l’assurance retraite**.

Le projet ARCH est essentiellement destiné aux couches les plus démunies des secteurs de l’agriculture, du commerce, du transport, de

l’artisanat, de l’art et de la culture ainsi qu’aux personnes démunies sans activité. L’assurance maladie est le volet principal. En plus des 7 communes de la phase pilote qui a couvert 105 000 bénéficiaires, la phase de généralisation se déploie de manière progressive. Ainsi, la couverture a été étendue en 2021 à 21 communes avec un effectif de 285 000 pauvres extrêmes assurés. La généralisation de l’assurance maladie à l’ensemble des communes est en cours et devrait permettre de couvrir en 2022 environ 3 817 330 personnes, dont 1 317 330 pauvres extrêmes totalement prises en charge par l’Etat. Pour l’année 2023, il est projeté un nombre total de bénéficiaires de 5 110 704 dont 1 354 005 pauvres extrêmes.

Les pauvres non extrêmes également identifiés quant à eux devront faire par eux-mêmes la démarche pour bénéficier de la subvention de l’Etat.

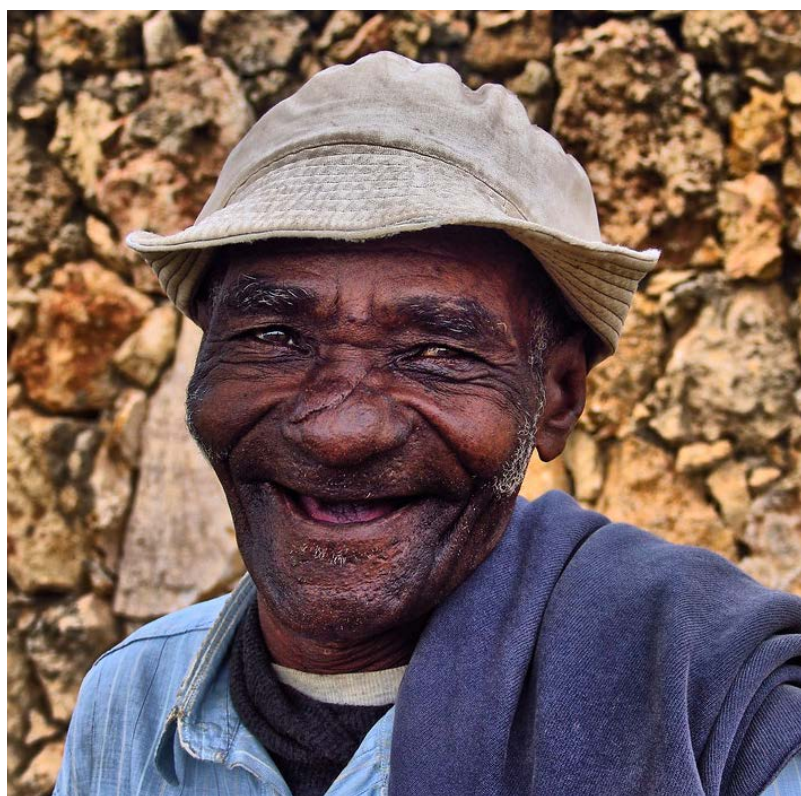
Graphique 2 : Evolution de la couverture en assurance maladie des pauvres



Source : Les chiffres de 2022 sont ceux de pauvres déjà identifiés et ceux de 2023 sont des projections à partir des données de la population et des incidences de pauvreté calculés par l'INStad en 2019.

Par ailleurs, avec l'appui de la Banque Mondiale, le Gouvernement a initié avec succès de février 2015 à janvier 2017 sous le Projet de Services Décentralisés Conduits par les Communautés (PSDCC), un programme pilote de filets sociaux, notamment des transferts monétaires inconditionnels et conditionnels au profit de 13 000 ménages pauvres extrêmes répartis dans les 12 communes ayant les taux d'incidence de la pauvreté monétaire les plus élevés. Ce programme a été élargi à 16 communes et un peu plus de 19 000 ménages pauvres extrêmes sous le **Projet d'Appui aux Communes et Communautés pour l'Expansion des Services Sociaux (ACCESS)**.

Outre l'augmentation du nombre de bénéficiaires et des montants des transferts monétaires, le programme des filets de protection sociale sous ACCESS a offert des formations d'initiation au micro-entrepreneuriat et un appui financier aux pauvres extrêmes afin de leur permettre de développer des initiatives de pérennisation de leurs revenus.



Comme illustré sur la figure ci-dessous, **le programme de filets sociaux** est complémentaire à l'initiative ARCH.

Il renforce le soutien accordé à l'amélioration des moyens de subsistance des ménages pauvres, tout particulièrement à travers le versement de transferts monétaires et la formation micro-



**au profit
de 400 000
ménages
pauvres
extrêmes et
non extrêmes.**

entrepreneuriale. Cette articulation tire parti des expériences conduites à l'échelle internationale qui montrent que la conjonction de plusieurs types d'interventions de lutte contre les divers facteurs de pauvreté est porteuse de succès.

Enfin, au-delà de ces projets, des actions seront complétées en 2023 par la mise en œuvre de l'ambitieux programme de Filets de Protection Sociale Productifs au Bénin avec la composante quinquennale « programme GBESSEKE », dont l'objectif est d'accroître les capacités productives des ménages les plus vulnérables à travers plusieurs interventions leur permettant de subvenir à leurs besoins alimentaires immédiats, tout en promouvant leur capital humain et en soutenant leur capacité d'autonomisation à travers le développement d'Activités Génératrices de Revenus (AGR). Il vise ainsi à réduire la pauvreté et les inégalités sociales par l'harmonisation des interventions et la mutualisation des outils au profit de 400 000 ménages (pauvres extrêmes et non extrêmes).

Programme budgétaire	Libellé de l'activité	Coût budgétisé	Budget total du programme budgétaire	Part des actions à sensibilité sociale
AFFAIRES SOCIALES ET MICROFINANCE				
Programme : 032-Pilotage et soutien aux services du MASM		630 000 000	4 415 053 000	14,27
	Activité : 032001008-Coordination du Programme Affaires Sociales de Lutte contre le VIH, la tuberculose, etc.	25 000 000		
	Activité : 032001009-Appui à la Promotion Sociale et Solidarité Nationale	590 000 000		
	Activité : 032006005-Gestion durable de l'environnement et Genre	15 000 000		
Programme : 033-Promotion socio-économique des couches vulnérables		25 395 842 000	25 812 528 000	98,39
	Activité : 033002001-Mise en oeuvre du Programme de Modernisation des Espaces Publics de Protection Sociale et de Promotion du Genre	1 000 000 000		
	Activité : 033004002-Acueil et réinsertion familiale des enfants en situation difficile (C.A.T.E)	60 000 000		
	Activité : 033004003-Promotion sociale et protection des personnes en situation de handicap et personnes âgées (DPSIPHPA)	47 700 000		
	Activité : 033004004-Formation professionnelle des Personnes Handicapées (CFPPH)	85 000 000		
	Activité : 033004006-Intégration scolaire des personnes vivants avec le Handicap (CPSA)	95 000 000		
	Activité : 033004007-Assistance sociale aux couches vulnérables (CPS)	392 940 000		

Programme budgétaire	Libellé de l'activité	Coût budgétisé	Budget total du programme budgétaire	Part des actions à sensibilité sociale
	Activité : 033004008-Appui à la réadaptation à base communautaire (RBC)	20 000 000		
	Activité : 033004012-Promotion de la femme et du genre (DPFG)	35 000 000		
	Activité : 033004014-Protection de la famille, de l'enfant et de l'adolescent (DFEA, APPUI A LA LAE)	106 550 000		
	Activité : 033004016-Mise en oeuvre des procédures d'adoption (ACAIB)	150 000 000		
	Activité : 033004017-Mise en oeuvre du projet de renforcement des filets sociaux au Bénin	5 030 325 265		
	Activité : 033004018-Centre de Transit des Personnes en Situation de Mendicité de Kpomassè	70 000 000		
	Activité : 033006001-Création d'une demande pour les produits et service de santé reproductive, maternelle, néonatale, infantile et nutritionnelle	5 391 886 000		
	Activité : 033007002-Appui à la Protection Sociale (ANPS)	400 000 000		
	Activité : 033007003-Assurance pour le Renforcement du Capital Humain	10 511 440 735		
	Activité : 011001009-Apui à la consommation du pétrole lampant	2 000 000 000		

Programme budgétaire	Libellé de l'activité	Coût budgétisé	Budget total du programme budgétaire	Part des actions à sensibilité sociale
Programme : 034-Développement de l'industrie de la microfinance		768 720 000	895 163 000	85,87
	Activité : 034001002-Inclusion financière et autonomisation de la femme (DIFAE)	35 000 000		
	Activité : 034002001-Transfert de ressources pour les activités de microcrédit	733 720 000		
TOTAL AFFAIRES SOCIALES ET MICROFINANCE		26 794 562 000	31 122 744 000	86,09



Dans le secteur de l'éducation

En matière d'éducation, le Gouvernement a intensifié les mesures de gratuité au profit des filles et garçons en âge de scolarisation en vue de soulager ces différentes couches vulnérables dans l'accès aux services essentiels. A partir de la rentrée scolaire 2022-2023, le Gouvernement a prévu

l'extension de l'exonération de la contribution des filles du second cycle de l'enseignement général à titre expérimental dans 20 communes.

Le Gouvernement a également renforcé le programme des cantines scolaires, dans le cadre du **Programme National d'Alimentation Scolaire Intégrée (PNASI)**. A fin décembre 2020, la couverture moyenne des écoles s'établit à 54% et 75% dès janvier 2022. Le Gouvernement envisage une couverture universelle à court terme.

En complément aux efforts du Gouvernement en matière de gratuité de la scolarité, il est mis également en place le **Projet d'Autonomisation des femmes et Dividende Démographique au Sahel (SWEDD)** dont l'objectif principal est le maintien des filles à l'école ainsi que la professionnalisation de leur parcours de formation, notamment au secondaire. La mise en œuvre de son volet « Maintien des filles à l'école » vise à accompagner le Gouvernement dans son ambition d'augmenter le taux de scolarisation et le taux de rétention des filles à l'école, plus précisément au niveau des enseignements secondaire, technique et de la formation professionnelle.

Le SWEDD ambitionne d'appuyer à terme, 30 000 filles de familles pauvres, de milieux déshérités, inscrites dans les établissements scolaires qui recevront des transferts monétaires conditionnels et d'appui en kits scolaires, 120 jeunes filles des mêmes conditions, scolarisées (filles en série C et D, en Sciences et Techniques Industrielles, Sciences et Techniques Agricoles) et 120 jeunes filles des mêmes conditions, sorties bachelières des établissements d'enseignement général et des lycées techniques et professionnels,

désirant poursuivre à l'université, et n'ayant aucun appui pour réaliser ce rêve.

Les transferts monétaires conditionnels seront faits à 30 000 adolescentes et filles scolarisées des 77 communes ciblées à raison de 450 FCFA/ fille/jour et pendant 22 jours de cours/mois pour 9 mois/an, et tout ceci durant les 3 années du projet pour les filles du primaire (CM1 et CM2) et de 600 FCFA/fille/jour suivant la même périodicité pour les filles du secondaire (de la 6ème en Terminale). Des kits scolaires seront distribués en début d'année scolaire aux 30 000 filles bénéficiaires du programme de transferts monétaires pendant 3 années. Des bourses d'accompagnement aux études universitaires seront attribuées aux 10 meilleures filles par département (soit 120 filles), à raison 38 500

FCFA/mois/meilleure fille pendant 10 mois sur 3 ans, et ceci, dans tous les départements du pays. Des bourses d'accompagnement seront aussi attribuées aux 120 élèves filles inscrites dans les filières STI et STA de l'enseignement technique et la série C de l'enseignement secondaire général, à raison de 27500 FCFA/mois/fille pendant 10 mois sur 3 années, dans tous les départements du pays.

Des sessions de formation des formateurs seront organisées sur l'éducation sexuelle intégrée dans les zones ciblées. Ces formations cibleront 420 enseignants (Français, SVT, EFS, Hygiène, Droit), 30 Formateurs, 90 encadreurs et superviseurs, 37 inspecteurs de zones, 180 conseillers pédagogiques, 60 animateurs d'établissements et 750 élèves.



Programme budgétaire	Libellé de l'activité	Coût budgétisé	Budget total du programme budgétaire	Part des actions à sensibilité sociale
ENSEIGNEMENTS MATERNEL ET PRIMAIRE				
Programme : 062-Pilotage et soutien aux services		21 150 000	131 359 695 794	0,02
	Activité : 062004026-Suivi de l'alimentation scolaire	21 150 000		
Programme : 063-Accès, Equité, Rétention		29 766 630 000	30 195 345 341	98,58
	Activité : 063001021-Construction et réfection par le projet Japon 6 (Infrastructures scolaires et administrative)	3 677 085 000		
	Activité : 063001023-Transfert des ressources aux Communes pour la construction et l'équipement de salles de classe : FADEC-INVESTISSEMENT	5 184 000 000		
	Activité : 063002023-Evaluation et promotion des langues nationales	4 000 000		
	Activité : 063002024-Gestion des établissements privés et de la promotion de la préscolarisation	25 000 000		
	Activité : 063002025-Subventions aux écoles pour leur fonctionnement (Prise en charge des écolages dans les écoles primaires publiques)	5 222 335 000		
	Activité : 063002027-Lutte contre le sida en milieu scolaire au niveau du MEMP	31 000 000		
	Activité : 063003006-Transfert au PAM par le MEMP des ressources pour l'achat des vivres au profit des écoles à cantine	15 623 210 000		

Programme budgétaire	Libellé de l'activité	Coût budgétisé	Budget total du programme budgétaire	Part des actions à sensibilité sociale
Programme : 064-Qualité des Enseignements		1 201 000 000	6 083 702 865	19,74
	Activité : 064003018-Commande et distribution des manuels, des cahiers d'activités et matériels didactiques dans les EPP et les EM	1 070 000 000		
	Activité : 064003020-Introduction des langues nationales dans le système éducatif formel	131 000 000		
TOTAL MEMP		30 988 780 000	168 618 709 206	18,38
ENSEIGNEMENTS SECONDAIRE, TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE				
Programme : 058-Pilotage et soutien aux services du Ministère		515 000 000	87 797 413 000	0,59
	Activité : 058001011-Organisation des journées pédagogiques nationales de prérentrée scolaire	78 000 000		
	Activité : 058001016-Contrôle du respect des normes de qualité et inspection pédagogique dans les centres d'alphabétisation publics et privés	15 000 000		
	Activité : 058001035-Contrôle de l'encadrement pédagogique dans les départements	47 440 000		
	Activité : 058002026-Mise en oeuvre des activités de protection de l'environnement	12 000 000		
	Activité : 058002027-Promotion du genre et protection sanitaire en milieu du travail	10 000 000		
	Activité : 058003002-Valorisation et protection sanitaire des enseignants	17 000 000		
	Activité : 058003011-Organisation et paiement des primes et indemnités aux enseignants au titre de la rentrée scolaire	40 000 000		

Programme budgétaire	Libellé de l'activité	Coût budgétisé	Budget total du programme budgétaire	Part des actions à sensibilité sociale
	Activité : 058005006-Promotion de l'alphabétisation et des langues nationales dans les départements	18 000 000		
	Activité : 058005007-Encadrement pédagogique des enseignants et des établissements de l'ESG et de l'ETFP dans les départements	277 560 000		
Programme : 059-Enseignement secondaire général		23 442 772 000	26 861 849 000	87,27
	Activité : 059001025-Prestation des aspirants	17 500 175 000		
	Activité : 059001028-Promotion de l'excellence à l'ESG	72 250 000		
	Activité : 059001030-Accompagnement des établissements privés et publics d'ESG	41 000 000		
	Activité : 059001031-Promotion de la vie scolaire à l'ESG	21 300 000		
	Activité : 059002035-Transfert à l'assise pour la réalisation des travaux de construction d'infrastructures scolaires et administratives et paiement des dettes relatives aux fournitures et autres équipements acquis au profit du PCREI-ESG et EX PCREIA	1 485 000 000		
	Activité : 059002038-Mise en oeuvre des mesures d'exonération des élèves filles du 1er cycle de l'ESG des frais d'inscription	3 438 047 000		
	Activité : 059002036-Construire des infrastructures scolaires sur les fonds FADEC	85 000 000		

Programme budgétaire	Libellé de l'activité	Coût budgétisé	Budget total du programme budgétaire	Part des actions à sensibilité sociale
	Activité : 059003008-Frais de formation des enseignants du secondaire et retour en formation des ACDPE de la promotion 2008	800 000 000		
Programme : 060-Enseignement technique et formation professionnelle		70 763 917 000	74 633 849 000	94,81
	Activité : 060001025-Promotion des talents dans l'enseignement et la formation techniques et professionnels	20 000 000		
	Activité : 060001028-Mise en oeuvre des activités du CNCP-EFTP	60 000 000		
	Activité : 060002036-Incitation à l'enseignement et la formation techniques et professionnels	1 019 502 000		
	Activité : 060002037-Mise en oeuvre de la stratégie de l'EFTP (ADET)	66 414 610 000		
	Activité : 060002038-Mise en oeuvre des activités de DEFI-PRO	2 462 000 000		
	Activité : 060003001-Mise en oeuvre des activités de l'école des métiers du numérique (EMN)	124 000 000		
	Activité:060001022-Appui et suivi des établissements de l'enseignement et la formation techniques et professionnels	40 000 000		
	Activité:060003004-Renforcement de l'enseignement et la formation techniques et professionnels	100 000 000		
	Activité : 060003007-Frais de formation des vingt-quatre élèves professeurs certifiés en France	503 805 000		

Programme budgétaire	Libellé de l'activité	Coût budgétisé	Budget total du programme budgétaire	Part des actions à sensibilité sociale
	Activité : 060001025-Promotion des talents dans l'enseignement et la formation techniques et professionnels	20 000 000		
Programme : 061-Alphabétisation et promotion des langues nationales		257 214 000	434 733 000	59,17
	Activité : 061001019-Poursuite de la mise en place de la bibliothèque numérique	5 000 000		
	Activité : 061001020-Encadrement et Evaluation des enseignements/apprentissage	10 000 000		
	Activité : 061001021-Edition des outils et matériels didactiques	3 000 000		
	Activité : 061001024-Mise en oeuvre de la campagne d'alphabétisation	114 074 000		
	Activité : 061002016-Mise en oeuvre des activités du Fonds d'aide à l'alphabétisation et à l'éducation en langues nationales	125 140 000		
TOTAL MESTFP		94 978 903 000	189 727 844 000	50,06
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE SCIENTIFIQUE				
Programme : 054-Pilotage et soutien aux services du MESRS		15 000 000	5 003 031 050	0,30
	Activité : 054004004-Relations avec les usagers	10 000 000		
	Activité : 054005002-Cellule genre et environnement	5 000 000		
Programme : 055-Enseignement Supérieur		16 394 611 074	61 909 022 977	26,48
	Activité : 055001002-Renforcement des capacités des enseignants	643 817 000		
	Activité : 055002013-SEME CITY	5 000 000 000		

Programme budgétaire	Libellé de l'activité	Coût budgétisé	Budget total du programme budgétaire	Part des actions à sensibilité sociale
	Activité : 055003004-Projet de construction et d'équipement des nouveaux centres universitaires	4 072 093 159		
	Activité : 055003005-Programme spécial de couverture des besoins en infrastructures et équipements des UNB	4 000 281 415		
	Activité : 055003006-Projet d'appui à l'UNA et à l'UNSTIM	2 678 419 500		
Programme : 056-Recherche scientifique et innovation		675 000 000	1 071 512 545	63,00
	Activité : 056001002-Projets de recherche	220 000 000		
	Activité : 056002002-Valorisation des résultats de recherche et promotion de l'innovation	220 000 000		
	Activité : 056003003-Recherche scientifique et innovation sur les changements climatiques et l'environnement	235 000 000		
Programme : 057-Vie de l'étudiant		17 317 361 991	17 636 322 035	98,19
	Activité : 057001002-Bourses d'enseignement universitaire	11 750 000 000		
	Activité : 057001005-Projet de renforcement des infrastructures sociales	2 317 361 991		
	Activité : 057001006-Vie de l'étudiant COUS-Abomey-Calavi	2 400 000 000		
	Activité : 057001007-Vie de l'étudiant COUS-Parakou	850 000 000		
TOTAL MESRS		34 401 973 065	85 619 888 607	40,18
TOTAL EDUCATION		160 369 656 065	443 966 441 813	36,12



Dans le secteur de l'énergie

Pour l'autonomisation énergétique et l'électrification rurale au Bénin

Pour consolider ses acquis en matière de production de l'énergie électrique, le Gouvernement a créé en décembre 2020, la Société Béninoise de Production d'Electricité. Elle se positionne désormais comme la cheville ouvrière du Gouvernement dédiée à la réalisation de l'ambition de porter la capacité de production nationale à au moins 450 MW à l'horizon 2026. Le budget de l'Etat pour la gestion 2023 est sensible à cette ambition. D'importants projets recevront pour cette cause de crédits suffisants pour l'atteinte de cet objectif suivant le calendrier établi. Il s'agit, entre autres, du :



projet de construction de la centrale dual fuel à cycle combiné d'au moins 140MW à Glo-Djigbé ;



projet de construction de la centrale à turbine à Gaz en cycle combiné de 40 MW en IPP à Maria-Gléta ;



projet de construction des centrales dites MCA pour une puissance globale de 50 MW;



projet d'extension à 50 MW de la centrale solaire de 25 MW de Pobè.

Programme budgétaire	Libellé de l'activité	Coût budgétisé	Budget total du programme budgétaire	Part des actions à sensibilité sociale
ENERGIE				
Programme : 079-PILOTAGE ET SOUTIEN AUX SERVICES DU ME		25 000 000	8 780 290 407	0,28
	Activité : 079002012-Promotion du Genre et inclusion sociale dans le secteur de l'Energie	10 000 000		
	Activité : 079001011-Mise en oeuvre des actions de lutte contre le SIDA et les maladies non transmissibles	15 000 000		
Programme : 098-ENERGIE		65 583 665 415	87 984 011 972	74,54
	Activité : 098001006-Restructuration et Extension du Système de Répartition et de Distribution de la Société Béninoise d'Energie Electrique	5 909 904 044		
	Activité : 098001009-Projet d'Accès Durable et Sécurisé du Bénin à l'énergie électrique	2 050 000 000		
	Activité : 098002004-Programme d'Actions pour l'Electrification des Localités Rurales au Bénin (PAELRB) : Electrification de 200 localités par raccordement au réseau conventionnel de la SBEE	4 000 000 000		
	Activité : 098002006-Projet d'Electrification Rurale (PERU)	13 000 000 000		
	Activité : 098002007-Projet d'Extension et de Densification Electrique des Réseaux (PEDER)	8 936 184 085		
	Activité : 098002020-Projet d'Augmentation de l'Accès à l'Electricité (P2AE)	8 518 000 000		
	Activité : 098002021-Modernisation du Système d'Information de la SBEE DEFISSOL Volet SI	4 068 290 575		

Programme budgétaire	Libellé de l'activité	Coût budgétisé	Budget total du programme budgétaire	Part des actions à sensibilité sociale
	Activité : 098002023-Projet d'alimentation en énergie des sites d'usines de production des pierres ornementales	1 155 000 000		
	Activité : 098002025-Projet Route des Pêches	2 631 388 439		
	Activité : 098003001-Projet d'efficacité Energétique et de Gestion Durable de la Biomasse Energie (P2EGeDBE)	1 500 000 000		
	Activité : 098003012-Électrification par système solaire photovoltaïque de 750 infrastructures sociocommunautaires	2 300 000 000		
	Activité : 098003017-Extension de la Centrale Solaire DEFISSOL (FORSUN Volet Solaire)	3 514 898 272		
	Activité : 011001018-Subvention aux hydrocarbures	8 000 000 000		
TOTAL ENERGIE		65 608 665 415	96 764 302 379	67,80



Dans le secteur de l'eau :

la poursuite de la réalisation de l'objectif de disponibilité de l'eau potable pour tous en l'an 2024

Dans le cadre de la mise en œuvre du PAG 2016-2021, le Gouvernement du Bénin a engagé, tant sur les ressources propres de l'Etat que sur la contribution des partenaires financiers, la réalisation d'importants investissements de croissance avec pour objectif d'accélérer la desserte en vue de l'accès universel à l'eau potable.

En milieu rural, les résultats significatifs obtenus sont :



Augmentation du taux de desserte de 42% à 73,3% ;



Evaluation de la ressource en eau souterraine pour les 614 SAEPmV avec des sondages de reconnaissance facilitant l'identification des champs de captage ;



Elaboration des directives nationales de dimensionnement des ouvrages d'approvisionnement en eau potable en milieu rural ;



Mobilisation de plus de 426 milliards de francs CFA pour la réalisation des 234 SAEP nécessaires pour desservir 3,2 millions de populations en milieu rural soit 128% de la population estimée à l'horizon 2021 ;



Démarrage des travaux pour la réalisation du programme d'investissement à court terme de 156 SAEPmV en vue d'alimenter 1,955 millions de personnes additionnelles portant le taux de desserte à 82,66% en 2022 ;



Réalisation des travaux de la première tranche de 40 SAEPmV devant desservir une population de 503 088 personnes à fin 2021 et ce jusqu'en 2040 (A0+20 ans) soit une population projetée de 970 744 personnes avec 1.130.632 ml de réseau de distribution et une capacité de stockage additionnelle de 6.540m³ (Accroissement du 1/3 de la capacité existante) ;



En plus des 156 SAEP, des travaux de construction d'infrastructures hydrauliques pour l'accès à l'eau potable dans les écoles à cantine sont en cours pour assurer une fonctionnalité desdites cantines et un accès à l'eau potable aux populations des localités riveraines à travers la réalisation de 123 Postes d'Eau Autonomes (PEA), et de 34 extensions sur les réseaux d'AEV/PEA existants (157 écoles de la phase 1).

En milieu urbain, la réalisation effective des investissements massifs ainsi que les progrès significatifs enregistrés dans le cadre de la mise en œuvre des projets d'alimentation en eau potable ont permis d'assurer la disponibilité de l'eau potable dans les grands centres urbains dont Parakou, Abomey-Bohicon et environs, Abomey-Calavi. Ces efforts ont eu pour résultats la mise en place des ouvrages modernes (avec un système de télégestion) dont les capacités actuelles de production d'eau dépassent plus de quatre (04) fois la capacité antérieure, mettant ainsi définitivement fin aux difficultés d'accès au service autrefois vécues par les populations de ces villes en matière d'eau potable.

Aussi, est-il enregistré l'extension, la densification et le renforcement permanent des systèmes d'alimentation en eau potable des villes en général suivant leur croissance respective, notamment à Cotonou, Sèmè-Kpodji, Abomey-Calavi, Porto-Novo, Adjarra, Abomey-Bohicon, Djidja, Agbangnizoun, Zogbodomey, Za-kpota, Dassa-Zoumé, Parakou, Djougou, Savè, Tchaourou et Glazoué.

Les projets ainsi réalisés ont permis d'augmenter :



la capacité de production d'eau de 6 041 m³/h ;



le linéaire de réseau d'eau de 1 524 km ;



la capacité de stockage de 11 450 m³.

Au total, en termes de résultats, 1 870 000 personnes supplémentaires ont été desservies en milieu urbain, faisant passer le taux de desserte de 53,1% en 2015 à 70,02% en 2021 (soit de 2 611 752 personnes en 2015 à 4 481 617 personnes en 2021).

Pour l'année 2023, pour le compte du programme d'investissement en milieu rural, l'ANAEMR

mettra en œuvre quatre (04) projets pour un budget prévisionnel de 131 milliards de francs CFA. Il s'agit :



du programme AQUA-VIE et le PASAEP 95 dont les contrats signés et approuvés au 30 juin 2022 dépassent 132 milliards de francs CFA. Le contrat du lot 1 est en cours d'attribution pour un montant estimatif de 65 milliards de francs CFA ;



du projet de réalisation de 19 SAEPmV sur le financement du budget national et de la BIDC dont une partie des contrats est signée et approuvée pour un coût de près de 13 milliards de francs CFA hors taxes, hors douanes ;



du projet Equité cofinancé par la Banque Mondiale (financement additionnel et le budget national) ;



du projet de réhabilitation des ouvrages existants, soit 191 AEV en panne.

Avec ces investissements, près de 250 000 personnes additionnelles auront accès à l'eau potable en milieu rural portant le taux de desserte de 73,3% à 82,6% à fin 2023.

Les principaux résultats attendus au titre de l'année 2023 sont :



250000

PERSONNES AURONT
ACCÈS À L'EAU POTABLE



82,6%

TAUX DE DESSERTE
À FIN 2023



4 000 nouveaux ménages sont alimentés en eau potable à domicile à travers des branchements particuliers, soit une population estimée à 100.000 personnes supplémentaires ;



les travaux d'au moins 114 nouveaux Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable multi Villageois (SAEPmV) sont exécutés à hauteur de 50% ;



au moins 60 forages (soit le 1/3 des forages attendus) à gros débit sont réalisés et les études de faisabilité sont réalisées ;



100% des ouvrages précédemment en panne sont réhabilités et délivrent un service public d'eau potable en milieu rural en 2023 avec les travaux de réhabilitation des opérateurs régionaux ;



les trois (03) périmètres d'affermage sont opérationnels ;



123 Postes d'Eau Autonomes alimentent 157 écoles à cantine.

Pour le milieu urbain, la Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB) a planifié au titre des ressources du Budget National, un montant total de 107,86 milliards de FCFA au profit de 14 projets dont 13 anciens.

Pour le milieu urbain, les résultats attendus et l'impact social sont les suivants :

N°	Titre du Projet	Résultats attendus	Impact social
1	Projet d'alimentation en eau de la zone économique spéciale (ZES) de Glo-Djigbé	Viabilisation de la ZES	<ul style="list-style-type: none"> Dédommagement des Personnes Affectées par le Projet identifiées par le PAR en cours de finalisation. Création de 190 emplois indirects dont 188 permanents
2	Projet d'alimentation en eau potable des infrastructures touristiques Togbin - Adounko - Ouidah	<ul style="list-style-type: none"> Système d'AEP de Ouidah renforcé ; Sites touristiques alimentés et les besoins en eau des populations satisfaits. 	A terme, il y a desserte à 100% des populations urbaines et viabilisation des sites touristiques.
3	Projet de renforcement en eau potable de Akpakpa à partir du champ de forages de Agbokou et environs (Porto-Novo) avec un nouveau système d'AEP	<ul style="list-style-type: none"> Besoins en eau des populations de Akpakpa satisfaits ; Qualité du service d'eau de la SONEB améliorée. 	A terme, les populations des quartiers de Akpakpa bénéficient d'un service en continu et sont desservies à 100%.
4	Projet d'urgence d'alimentation en eau potable de la ville de Savalou (Suite)	<ul style="list-style-type: none"> Continuité du service d'alimentation en eau des populations de Savalou assurée ; Besoins satisfaits et qualité du service améliorée. 	A terme, les abonnés actuels au réseau bénéficient d'une amélioration de la desserte.
5	Projet de renforcement du système d'alimentation en eau potable des villes de Savè, Dassa-Zoumé, Glazoué et environs	<ul style="list-style-type: none"> Besoins en eau des populations des villes du projet satisfaits ; Qualité du service améliorée et réseau de distribution étendu sur 147 km. 	<ul style="list-style-type: none"> A terme, les populations des villes du projet bénéficient d'un service de qualité en continu ; Environ 428.000 personnes sont convenablement desservies.
6	Projet de renforcement du système d'alimentation en eau potable de la ville de Parakou et environs, Phase 2 (PRSAEP Parakou Phase 2)	388 km de conduites en PEHD/ PVC de diamètres variant entre 75 et 160 mm sont posés.	A terme, 100 % des populations urbaines de Parakou sont desservies.

N°	Titre du Projet	Résultats attendus	Impact social
7	Projet de renforcement des systèmes d'alimentation en eau potable des villes de Banikoara, Bembèrèkè, Nikki et leurs environs	<ul style="list-style-type: none"> Besoins en eau des populations des villes du projet satisfaits ; Qualité du service améliorée et réseau de distribution étendus sur 115 km. 	<ul style="list-style-type: none"> A terme, les populations des villes du projet bénéficient d'un service de qualité en continu et sont desservies à 100% ; Environ 344.000 personnes sont convenablement desservies.
8	Projet de renforcement du système d'alimentation en eau potable de la ville d'Abomey-Calavi phase III	<ul style="list-style-type: none"> 396 km de conduites en PVC/PEHD de diamètres variant entre 75 et 710 mm posés ; Un château d'eau de 1.000 m3 construit à Togba. 	A terme, 100% des populations urbaines de Togba et de Ouèdo dans la commune d'Abomey-Calavi sont desservies.



Programme budgétaire	Libellé de l'activité	Coût budgétisé	Budget total du programme budgétaire	Part des actions à sensibilité sociale
EAU ET MINES				
Programme : 076-Pilotage et soutien aux services du MEM		16 500 000	1 792 414 249	0,92
	Activité : 076002007-Promotion genre, environnement et développement	16 500 000		
Programme : 077-Eau		80 904 308 422	81 516 406 100	99,25
	Activité : 077001002-Développement des infrastructures socio-économiques et de sécurité alimentaire (PDISSA)	983 320 000		
	Activité : 077001004-Développement intégré et adaptation au changement climatique dans le Bassin du Niger (PIDACC-Bénin)	539 000 000		
	Activité : 077002002-Renforcement du système d'AEP de la ville de Cotonou et ses agglomérations - phase 3	5 728 538 684		
	Activité : 077002007-Renforcement du système d'AEP des villes de Savè, Dassa-Zoumè, Glazoué et environs	706 644 946		
	Activité : 077002008-Renforcement du système d'AEP des villes de Boukoubé, Covè et Zangnanando	1 000 000 000		
	Activité : 077002010-Renforcement du système d'AEP des villes d'Abomey, Bohicon, Djidja, Agbangnizoun, Zakpota, Zogbodomey (Remboursement BGFI)	4 989 215 613		
	Activité : 077002011-Renforcement du système d'AEP des villes d'Abomey Calavi et environs Phase 1 (Remboursement ECOBANK)	4 989 215 613		
	Activité : 077002030-Renforcement du système d'alimentation en eau potable de la ville de Parakou et environs, Phase 2 (PRSAEP Paarakou phase 2)	2 960 000 000		

Programme budgétaire	Libellé de l'activité	Coût budgétisé	Budget total du programme budgétaire	Part des actions à sensibilité sociale
	Activité : 077002032-Alimentation en eau de la zone économique spéciale de Glo-Djigbé	1 768 072 349		
	Activité : 077002034-Alimentation en eau potable des villes de Savalou, Bassila, Bantè, Ouèssè et environs à partir des eaux de surface (PAEPVILLES SBBO)	4 242 381 611		
	Activité : 077002035-Renforcement des systèmes d'alimentation en eau potable des villes de Banikoara, Bembèrèkè, Nikki et leurs environs (PRSSAEP VILLES BBN)	1 056 328 377		
	Activité : 077002036-Projet d'alimentation en eau potable des infrastructures touristiques de la ville de Ouidah	3 898 507 690		
	Activité : 077003007-Construction et réhabilitation de 44 AEV - Tranche 3 du programme d'urgence du Plan Directeur d'Approvisionnement en Eau Potable	10 357 352 625		
	Activité : 077003010-Construction de 95 Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable multi-Village (PASAEP 95)	16 912 776 881		
	Activité : 077003015-Réhabilitation des adductions d'eau villageoises existantes, renforcement et densification des réseaux de distribution	16 772 954 033		
	Activité : 077003017-Projet "Equité" de renforcement des systèmes existants et de construction de 77 nouveaux systèmes dans les zones critiques (PRSECNSZC 77)	4 000 000 000		
TOTAL EAU ET MINES		80 920 808 422	83 308 820 349	97,13



Dans le secteur de la santé

En matière d'offres et d'accès aux soins de santé et de prévention et Sécurité sanitaire, le Gouvernement entend poursuivre le renforcement des mesures de gratuité en cours dans le secteur, notamment pour les enfants de 0 à 5 ans (paludisme et vaccination) et pour les femmes enceintes (paludisme, vaccination et césarienne)

en vue de relever davantage le niveau des indicateurs clés d'accès aux services essentiels tels que le taux de fréquentation des services de santé par la population générale ; le taux de fréquentation des services de santé chez les enfants de moins de 5 ans et le taux d'accouchement assisté par personnel qualifié.

A cet effet, l'Etat poursuivra les réformes déterminantes dont (i) l'assainissement du secteur sanitaire privé (mise en œuvre de la politique de lutte contre les structures sanitaires privées illégales) ; (ii) la modernisation progressive des infrastructures sanitaires et des équipements médico techniques et (iii) la fixation de nouvelles modalités d'indemnisation des agents aux fins de garantir et d'accroître d'une part, la disponibilité des formations sanitaires publiques à offrir des services et soins de santé à la population et d'autre part, la confiance de la population aux formations sanitaires publiques.

Au plan budgétaire, d'importants moyens financiers sont alloués à des projets spécifiques et adaptés dans le secteur tel qu'il est retracé dans le tableau ci-après.

Programme budgétaire	Libellé de l'activité	Coût budgétisé	Budget total du programme budgétaire	Part des actions à sensibilité sociale
SANTE				
Programme : 045-Pilotage et Soutien aux services du MS		7 285 206 960	62 299 148 164	11,69
	Activité : 045001008-Appui au fonctionnement du Comité National de lutte contre le VIH/SIDA, la Tuberculose, la Paludisme, les Hépatites, les Infections Sexuellement Transmissibles et les Epidémies	1 800 000 000		
	Activité : 045001010-Appui à la riposte contre la COVID-19	5 432 956 960		
	Activité : 045002010-Prise en compte du genre et des questions environnementales dans le secteur de la santé	52 250 000		
Programme : 046-Prévention et Sécurité sanitaire		25 432 967 000	27 407 592 675	92,80
	Activité : 046003002-Prévention et lutte contre le Paludisme	6 808 515 838		
	Activité:046003003-Prise en charge de la Tuberculose	800 000 000		
	Activité : 046003004-Prévention et Lutte contre la Lèpre et l'Ulcère de Buruli	275 470 000		
	Activité : 046003009-Prévention, Lutte contre les maladies transmissibles et maladies tropicales négligées	896 741 000		
	Activité : 046003010-Prévention et lutte contre les Maladies Non Transmissibles	354 000 000		
	Activité : 046003011-Prévention et lutte contre les hépatites	200 000 000		

Programme budgétaire	Libellé de l'activité	Coût budgétisé	Budget total du programme budgétaire	Part des actions à sensibilité sociale
	Activité : 046003012-Promotion des soins palliatifs	300 000 000		
	Activité : 046003013-Prévention et prise en charge des IST et du VIH SIDA	4 207 785 455		
	Activité : 046003020-Prise en charge de la tuberculose_Centre National Universitaire Pneumo-Phtisiologie d'Akron	57 000 000		
	Activité : 046003021-Prévention et lutte contre la lèpre et l'Ulcère de Buruli -CDTUB ALLADA	90 250 000		
	Activité : 046004002-Hygiène, assainissement de base et santé communautaire	66 500 000		
	Activité : 046004003-Gestion des épidémies et surveillance sanitaire	1 071 014 000		
	Activité : 046004004-Santé de la mère et de l'enfant et soins infirmiers et obstétricaux	680 000 000		
	Activité : 046004005-Appui aux activités de santé de la reproduction	889 800 000		
	Activité : 046004006-Vaccination et logistique vaccinale	6 879 640 707		
	Activité : 046004008-Gestion de la santé scolaire et universitaire	28 500 000		
	Activité : 046004009-Promotion de l'hygiène et l'assainissement	75 000 000		

Programme budgétaire	Libellé de l'activité	Coût budgétisé	Budget total du programme budgétaire	Part des actions à sensibilité sociale
	Activité : 046004010-FADeC-Santé communautaire	1 000 000 000		
	Activité : 046004011-Promotion de la pharmacopée et de la médecine traditionnelle	150 000 000		
	Activité : 046004012-Appui à la prise en charge médicale des victimes de violences basées sur le genre	213 750 000		
	Activité : 046004013-Appui au financement du SAMU	290 000 000		
Programme : 047-Offre et accès aux soins de santé		47 275 791 884	48 699 590 211	97,08
	Activité : 047001012-Construction et équipement d'un Centre Hospitalier Universitaire et d'une unité de radiothérapie	7 450 658 993		
	Activité : 047001016-Réhabilitation et de Construction des Centres Hospitaliers	2 214 661 359		
	Activité : 047001017-Equipement et de Réhabilitation des Formations Sanitaires	620 000 000		
	Activité : 047001018-Appui au financement du Centre Hospitalier Universitaire Mère et Enfant Lagune	455 000 000		
	Activité : 047001019-Appui au financement du Centre National Hospitalier et Universitaire HKM de Cotonou	1 975 000 000		
	Activité : 047001020-Appui au financement du Centre de Prise en charge Médicale Intégrée du Nourrisson et de la Femme Enceinte atteints de la Drépanosytose	455 000 000		
	Activité : 047002005-Construction, équipement et fonctionnalité des Formations Sanitaires	4 000 000 000		

Programme budgétaire	Libellé de l'activité	Coût budgétisé	Budget total du programme budgétaire	Part des actions à sensibilité sociale
	Activité : 047002007-Amélioration de l'accessibilité sanitaire dans la Commune de Tchaourou	3 422 439 641		
	Activité : 047002009-Construction et équipement de l'Hôpital de Zone de Savè-Ouessè	1 900 508 047		
	Activité : 047002010-Appui à la mise en place des infrastructures sanitaires dans les Communes (FADEC-Investissement	1 300 000 000		
	Activité : 047002011-Appui au fonctionnement des zones sanitaires (Subventions aux zones sanitaires et FADEC-Entretiens et Réparations des Infrastructures)	600 000 000		
	Activité : 047003002-Protection sanitaire	2 452 931 669		
	Activité : 047003004-Assistance aux hémodialysés	2 200 000 000		
	Activité : 047003005-Missions médico-chirurgicales	68 400 000		
	Activité : 047003006-Développement des pôles d'excellence	406 600 000		
	Activité : 047003007-Assistance aux personnes souffrant de troubles psychiques	114 000 000		
	Activité : 047004003-Amélioration de la disponibilité des produits sanguins labiles (Transfusion sanguine)	2 960 789 290		
	Activité : 047004006-Renforcement de la gestion pharmaceutique et des médicaments	1 315 092 170		
	Activité : 047004007-Assurance qualité des produits de santé et de l'eau	864 710 715		
	Activité : 011001005-Lutte contre la COVID-19	12 500 000 000		
TOTAL SANTE		79 894 965 844	138 285 961 000	57,78



Dans le domaine des sports et de la jeunesse

Pour la réalisation de plusieurs projets de nature social



la construction d'une académie de football de jeunes filles ;



le développement de la pratique sportive à la base



le développement de la pratique sportive à la base et



l'appui aux associations, mouvement et institutions de Jeunesse

un montant total de **30 234 178 000**
FCFA est inscrit au titre du budget de l'Etat, gestion 2023.

Programme budgétaire	Libellé de l'activité	Coût budgétisé	Budget total du programme budgétaire	Part des actions à sensibilité sociale
SPORTS				
Programme : 091-Sport		29 446 233 000	30 342 471 686	97,05
	Activité : 091001001-Développement de la pratique sportive à la base	17 710 368 000		
	Activité : 091001003-Dynamisation de Ado-TV	200 000 000		
	Activité : 091001007-Construction d'un boulodrome de 2500 places	1 000 000 000		
	Activité : 091001008-Construction d'une académie de football de jeunes filles	600 000 000		
	Activité : 091002001-Promotion et de développement des activités sportives	5 000 000 000		
	Activité : 091002002-Sport scolaire et universitaire	785 055 000		
	Activité : 091003001-Sport pour tous	1 003 530 000		
	Activité : 091003002-sport d'élite	2 647 280 000		
	Activité : 011001012-Appui aux organes de gestion des activités sportives	500 000 000		
Programme : 092-Jeunesse et loisirs		787 945 000	1 312 207 019	60,05
	Activité : 092001001-Appui aux associations, mouvement et institutions de Jeunesse	72 000 000		
	Activité : 092001002-Organisation des activités de promotion de la jeunesse	215 945 000		
	Activité : 092002002-Appui et promotion des initiatives de loisirs	500 000 000		
TOTAL SPORTS		30 234 178 000	31 654 678 705	95,51



Dans le domaine des droits des travailleurs

Le Gouvernement au titre de l'année 2023, pour soulager les travailleurs

le Gouvernement envisage la mise en œuvre de bon nombre de réformes avec un montant total de **105 898 000 000 FCFA** inscrit. On peut citer :

- ✦ le renforcement des contrôles sur le travail des enfants ;
- ✦ la promotion du Dialogue Social ;
- ✦ la promotion de la sécurité et de la santé au travail ;
- ✦ l'amélioration de la qualité de service aux usagers ;
- ✦ l'amélioration de la gestion des carrières et consolidation de la remise automatique des livrets de pension y compris aux travailleurs du secteur privé ;
- ✦ la réorganisation de l'Administration publique et amélioration des rémunérations des travailleurs des secteurs public et privé ;
- ✦ la pensions de retraite et d'invalidité ;
- ✦ la couverture sanitaire des pensionnés ; etc.

Programme budgétaire	Libellé de l'activité	Coût budgétisé	Budget total du programme budgétaire	Part des actions à sensibilité sociale
DROITS DES TRAVAILLEURS				
Programme : 042-Pilotage et soutien aux services du MTFP		61 000 000	4 739 183 884	1,29
	Activité : 042002005-Genre et environnement	31 000 000		
	Activité : 042004005-Amélioration de la qualité de service aux usagers	30 000 000		
Programme : 043-Promotion du Travail et de la Sécurité Sociale		435 000 000	1 035 761 101	42,00
	Activité : 043001018-Renforcement des contrôles sur le travail des enfants	70 000 000		
	Activité : 043002003-Renforcement des relations professionnelles dans les entreprises	18 000 000		
	Activité : 043002011-Promotion du Dialogue Social	57 000 000		
	Activité : 043002015-Renforcement des capacités d'intervention de l'inspection du travail dans les entreprises	20 000 000		
	Activité : 043003001-Promotion de la sécurité et de la santé au travail	95 000 000		
	Activité : 043003002-Promotion de la sécurité sociale	25 000 000		
	Activité : 043003009-Appui aux activités de la Caisse Mutuelle de Prévoyance Sociale	150 000 000		
Programme : 044-Modernisation de l'administration publique		402 000 000	2 403 228 983	16,73

Programme budgétaire	Libellé de l'activité	Coût budgétisé	Budget total du programme budgétaire	Part des actions à sensibilité sociale
	Activité : 044001010-Amélioration de la gestion des carrières et consolidation de la remise automatique des livrets de pension y compris aux travailleurs du secteur privé	50 000 000		
	Activité : 044003006-Mise en oeuvre du Projet d'Appui à la Réforme et à la Modernisation de l'Administration Publique	192 000 000		
	Activité : 044003011-Réorganisation de l'Administration publique et amélioration des rémunérations des travailleurs des secteurs public et privé	80 000 000		
	Activité:044003013-Poursuite de la dématérialisation des services publics	80 000 000		
Programme : 031-Assurance retraite des agents de l'Etat		105 000 000 000	106 000 000 000	99,06
	Action : 031002-Pensions de retraite et d'invalidité	101 900 000 000		
	Action : 031003-Couverture sanitaire des pensionnés	2 500 000 000		
	Activité : 011002003-Capital - décès et avances sur pension	600 000 000		
TOTAL DROITS DES TRAVAILLEURS		105 898 000 000	114 178 173 968	92,75



Dans le domaine du numérique et de la digitalisation

*Un montant total de **27 838 195 619 FCFA** est inscrit pour le social. Les projets ci-après vont être réalisés par l'Etat :*

- ✎ le Projet de déploiement de l'Internet Haut et Très Haut Débit sur l'ensemble du territoire national PHASE 2 ;
- ✎ le Projet de déploiement de l'Internet Haut et Très Haut Débit sur l'ensemble du territoire national PHASE 2 ASIN ;
- ✎ le projet SMART-GOUV (Phase 2) ;
- ✎ la transformation numérique des collectivités locales ;
- ✎ le Projet Accès des Citoyens aux Médias de Qualité ;
- ✎ la modernisation des médias de services publics ;
- ✎ la subvention pour charges salariales ORTB.

Programme budgétaire	Libellé de l'activité	Coût budgétisé	Budget total du programme budgétaire	Part des actions à sensibilité sociale
Programme budgétaire	Libellé de l'activité	Coût budgétisé	programme budgétaire	sensibilité sociale
Programme : 100-Pilotage et soutien aux services du MND		5 500 000	2 468 639 323	0,22
	Activité : 100001007-Programme National de Lutte contre le Sida (PNLS)	5 500 000		
Programme : 109-Médias		13 231 128 000	12 665 380 555	104,47
	Activité : 109001001-Projet Accès des Citoyens aux Médias de Qualité	5 410 000 000		
	Activité : 109001005-Projet Viabilité Financière des Médias traditionnels et des nouveaux médias	4 574 564 000		
	Action : 109003-Modernisation des médias de services publics	3 246 564 000		
Programme : 111-Numérique		14 601 567 619	15 941 062 027	91,60
	Activité : 111001001-Projet Déploiement de l'Internet Haut et Très Haut Débit sur l'ensemble du territoire national PHASE 2 ASIN	2 580 600 000		
	Activité : 111001002-Projet Déploiement de l'Internet Haut et Très Haut Débit sur l'ensemble du territoire national PHASE 2	5 832 000 000		
	Activité : 111001003-Projet Développement des Usages et de la Confiance Numérique Volet Usage ASIN	309 920 000		
	Activité : 111002001-SMART-GOUV (Phase 2)	1 500 000 000		
	Action : 111003-Transformation numérique des collectivités locales	4 379 047 619		
TOTAL NUMERIQUE ET DIGITALISATION		27 838 195 619	31 075 081 905	89,58

Dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche

En 2023, dans sa quête de garantir la sécurité alimentaire et nutritionnelle et d'améliorer la rentabilité des activités agricoles avec un montant totale de **102 649 275 240 FCFA** alloué au secteur, l'Etat focalise sa politique sur :

- la consolidation des acquis de l'opérationnalisation des pôles de développement agricole ;
- la mise en œuvre du Programme National de Développement des Plantations et Grandes Cultures ;
- la promotion d'un nouveau type d'élevage résilient garantissant plus de sécurité et de rentabilité aux éleveurs ;
- la transformation, le stockage et la conservation des produits agricoles ;
- le programme National de Développement des filières Viande, Lait et Œuf de table (PNDF VLO) ;
- le projet de Sédentarisation des Troupeaux de Ruminants au Bénin (ProSeR) ;
- le programme National de Développement des Filières Aquaculture (PNDF-Aquaculture) ;
- le projet de promotion de l'aquaculture durable et de compétitivité des chaînes de valeur de la pêche (PROMAC) ;

Programme budgétaire	Libellé de l'activité	Coût budgétisé	Budget total du programme budgétaire	Part des actions à sensibilité sociale
AGRICULTURE, ELEVAGE ET PECHE				
Programme : 035-Pilotage et soutien aux services du MAEP		40 000 000	10 185 467 178	0,39
	Activité : 035002005-Prise en compte du genre	28 000 000		
	Activité : 035002006-Amélioration de l'accès des femmes aux ressources	12 000 000		
Programme : 036-Agriculture		92 544 743 788	104 856 975 134	88,26
	Activité : 036001001-Appui à l'accessibilité aux intrants de qualité et adaptés aux zones agroécologiques pour les filières végétales prioritaires	209 812 788		
	Activité : 036001004-Mise en oeuvre de la Stratégie Nationale de Gestion Durable des Terres et de l'Agriculture Intelligente face au Changement climatique	14 281 000		
	Activité : 036001007-Renforcement des Filets sociaux de sécurité	15 819 000		
	Activité : 036001012-Projet d'Appui au Développement du Maraîchage (PADMAR)	2 700 000 000		
	Activité : 036001013-Projet protection et réhabilitation des sols pour améliorer la sécurité alimentaire (ProSOL)	210 000 000		
	Activité : 036001014-Mise en oeuvre des Programmes Nationaux de Développement des Filières à Hautes Valeurs Ajoutées (Ananas, Anacarde, Produits Maraîchers) PNDF-HVA	1 500 000 000		

Programme budgétaire	Libellé de l'activité	Coût budgétisé	Budget total du programme budgétaire	Part des actions à sensibilité sociale
	Activité : 036001015-Mise en oeuvre des Programmes Nationaux de Développement des Filières Conventionnelles (Riz, Maïs, Manioc) PNDFC	1 000 000 000		
	Activité : 036001016-Programme National de Développement de la Mécanisation Agricole (PNDMA)	1 200 000 000		
	Activité : 036001017-Projet d'appui au développement de la filière anarcade et de l'entrepreneariat agricole (PADEFA-ENA)	1 302 631 000		
	Activité : 036001019-Projet d'Appui au Développement Agricole et à l'Accès au Marché (PADAAM)	1 286 200 000		
	Activité : 036001023-Programme National de Développement des Plantations et des grandes Cultures (PND GC)	5 000 000 000		
	Activité : 036001024-Projet d'Appui au développement des Investissements Agricoles Productifs (PADIAP)	2 450 000 000		
	Activité : 036002001-Appui à la réalisation des infrastructures de mobilisation des eaux de surface et d'aménagement des bas-fonds	1 500 000		

Programme budgétaire	Libellé de l'activité	Coût budgétisé	Budget total du programme budgétaire	Part des actions à sensibilité sociale
	Activité : 036002002-Appui à la réalisation de grands périmètres irrigués dans les vallées et les bassins hydrographiques du Niger et du Mono	11 500 000		
	Activité : 036002003-Appui à la promotion des petits périmètres irrigués pour l'agriculture			
	Activité : 036002004-Appui à la réalisation des infrastructures de désenclavement	3 000 000		
	Activité : 036002007-Projet de Sécurité Alimentaire par l'Aménagement de Bas fonds et le Renforcement des capacités de Stockage au Bénin	5 000 000 000		
	Activité : 036002008-Appui à la production vivrière dans l'Alibori, le Borgou et les Collines (PAPVIRE-ABC)	3 000 000 000		
	Activité : 036002009-Projet d'Appui aux Infrastructures Agricoles dans la Vallée de l'Ouémé (PAIA-VO)	3 400 000 000		
	Activité : 036002010-Projet d'aménagement des périmètres irrigué en milieu rural (PDPIM)	1 800 000 000		

Programme budgétaire	Libellé de l'activité	Coût budgétisé	Budget total du programme budgétaire	Part des actions à sensibilité sociale
	Activité : 036002011-Mise en œuvre du programme de développement de l'irigation	1 200 000 000		
	Activité : 036002014-Projet d'Appui à la Valorisation Durable et de Gestion Intégrée des Périmètres Hydro-Agricole (PAVPHA)	700 000 000		
	Activité : 036002015-Projet de Développement Intégré des chaînes de Valeur Agricole au Bénin (PDI CVA)	700 000 000		
	Activité : 036002016-Projet d'Appui au Développement des Aménagement Hydroagricoles dans les Vallées du Bénin (PADAHV)	1 000 000 000		
	Activité : 036002017-Programme National de Développement de la Filière Arboriculture Fruitière	700 000 000		
	Activité : 036002018-Programme National de Développement de la Filière Karité	700 000 000		
	Activité : 036003010-Fonds d'Appui au Développement des Communes, volet Agriculture (FADEC-Investissement)	1 500 000 000		
	Activité : 036003012-Projet d'Appui à la Croissance Economique Rurale (PACER)	1 900 000 000		
	Activité : 036003018-Projet pour la sécurité alimentaire et le renforcement de la résilience (ProSAR)	140 000 000		

Programme budgétaire	Libellé de l'activité	Coût budgétisé	Budget total du programme budgétaire	Part des actions à sensibilité sociale
	Activité : 036003020-PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES FILIERES PROTEINIQUE (PADEFIP)	950 000 000		
	Activité : 036003021-Projet d'Appui à la Compétitivité des Filières et à la Diversification des Exportations (PACOFIDE)	9 000 000 000		
	Activité : 036003022-Projet Régional d'Intégration des Marchés Agricoles (PRIMA)	900 000 000		
	Activité : 036003023-Programme de Promotion de l'Agriculture (ProAgri4)	550 000 000		
	Activité : 036003024-Projet de Développement des Services Agricoles (PDSA)	500 000 000		
	Activité : 011001019-Subvention aux intrants agricoles	12 000 000 000		
	Activité : 011001014-Exonération fiscale (y compris Exonérations sur produits de première nécessité)	30 000 000 000		
Programme : 037-Elevage		6 302 423 250	7 113 467 108	88,60
	Activité : 037001001-Appui à la production, à la disponibilité, à l'utilisation et au stockage des semences animales	21 053 250		
	Activité : 037001002-Appui à la production et à la distribution des intrants animaux et produits vétérinaire	3 370 000		
	"Activité : 037001008-Programme National de Développement des filières Viande, Lait et œuf de table (PNDF VLO)"	2 000 000 000		

Programme budgétaire	Libellé de l'activité	Coût budgétisé	Budget total du programme budgétaire	Part des actions à sensibilité sociale
	Activité : 037002006-Projet de Sédentarisaiton des Troupeaux de Ruminants au Bénin (ProSeR)	3 278 000 000		
	Activité : 037003014-Projet d'Appui au Développement des Filières Lait et Viande et à la Promotion des Entreprises d'Elevage (PRODEFILAV-PEL)	1 000 000 000		
Programme : 038-Pêche et aquaculture		3 762 108 202	5 602 308 189	67,15
	Activité : 038001001-Appui à l'accessibilité des semences et intrants halieutiques de qualité	102 328 202		
	Activité : 038001008-Programme National de Développement des Filières Aquaculture (PNDF-Aquaculture)	2 000 000 000		
	Activité : 038001011-Projet de promotion de l'aquaculture durable et de compétitivité des chaînes de valeur de la pêche (PROMAC)	1 600 000 000		
	Activité : 038002003-Appui au repeuplement des plans d'eau	45 000 000		
	Activité : 038003001-Appui à la mise en place des complexes de transformation des produits halieutiques	14 780 000		
TOTAL AGRICULTURE, ELEVAGE ET PECHE		102 649 275 240	127 758 217 609	80,35



Dans le domaine de la culture, du tourisme et des arts

*Avec un montant estimé à
42 180 694 338 FCFA pour
le secteur, L'Etat envisage les
réalisations ci-après :*

- ✦ Modernisation des bibliothèques et centres de lecture publics ;
- ✦ Promotion des talents et renforcement des capacités dans le secteur de la culture (Classes culturelles) ;
- ✦ Aménagement de stations balnéaires ;
- ✦ Aménagement des Sites Touristiques et de leurs Voies d'Accès ; etc.

Programme budgétaire	Libellé de l'activité	Coût budgétisé	Budget total du programme budgétaire	Part des actions à sensibilité sociale
TOURISME, CULTURE ET ARTS				
Programme : 096-Pilotage et soutien aux services du MTCA		300 000 000	3 038 586 594	9,87
	Activité : 096003003-Appui aux Communes et aux initiatives touristiques et culturelles	300 000 000		
Programme : 093-Tourisme		38 770 694 338	39 106 585 006	99,14
	Activité : 093001004-Aménagement de stations balnéaires	37 880 694 338		
	Activité : 093001005-Aménagement des Sites Touristiques et de leurs Voies d'Accès	890 000 000		
Programme : 094-Culture et Arts		3 110 000 000	5 064 220 715	61,41
	Activité : 094001002-Modernisation des bibliothèques et centres de lecture publics	330 000 000		
	Activité : 094002003-Promotion des talents et renforcement des capacités dans le secteur de la culture (Classes culturelles)	1 505 000 000		
	Activité : 094003001-Appui à la production et à la diffusion des œuvres culturelles	50 000 000		
	Activité : 094003005-Protection et promotion des oeuvres artistiques et littéraires	1 225 000 000		
TOTAL TOURISME, CULTURE ET ARTS		42 180 694 338	47 209 392 315	89,35



Dans le secteur de la justice

*Dans ce secteur, l'Etat a alloué un montant total de **11 991 140 000 FCFA** pour la mise en œuvre de plusieurs actions dont :*

- ✕ la construction et l'équipement des juridictions, des centres de sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence et autres infrastructures judiciaires ;
- ✕ l'appui à l'Amélioration de l'Accès à la Justice et aux droits des personnes vulnérables ;
- ✕ l'alimentation des détenus dans les prisons civiles du Bénin ;
- ✕ la protection et la prise en charge des enfants en conflit avec la loi ou en danger moral ;
- ✕ la modernisation du système pénitentiaire, etc.

Programme budgétaire	Libellé de l'activité	Coût budgétisé	Budget total du programme budgétaire	Part des actions à sensibilité sociale
JUSTICE ET LEGISLATION				
Programme : 020-Services judiciaires		3 400 000 000	13 877 118 007	24,50
	Activité : 020002002-Construction et équipement des juridictions, établissements pénitentiaires, CSEA et autres infrastructures judiciaires dans les juridictions	3 000 000 000		
	Activité : 020002007-Amélioration de l'accès aux services judiciaires	400 000 000		
Programme : 021-Droits Humains		3 891 140 000	6 247 793 652	62,28
	Activité : 021002005-Appui à l'Amélioration de l'Accès à la Justice et aux droits des personnes vulnérables	185 000 000		
	Centre de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence de d'Agblagadan	49 380 000		
	Centre de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence de Parakou	23 380 000		
	Centre de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence de d'Aplahoué	23 380 000		
	Activité : 021003004-Protection et prise en charge des enfants en conflits avec la loi ou en danger moral	20 000 000		
	Activité : 011002004-Couvertures des indemntés de dédommagement	590 000 000		
	Activité : 011001004-Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) 5	3 000 000 000		
Programme : 095-Système pénitentiaire		4 700 000 000	4 700 000 000	100,00

Programme budgétaire	Libellé de l'activité	Coût budgétisé	Budget total du programme budgétaire	Part des actions à sensibilité sociale
	Agence pénitentiaire du Bénin	3 700 000 000		
	Activité : 095002002-Modernisation du système Pénitentiaire	1 000 000 000		
TOTAL JUSTICE ET LEGISLATION		11 991 140 000	24 824 911 659	48,30



Dans la sécurité et la protection civile

*Dans ce secteur, l'Etat a alloué un montant total de **6 154 116 898 FCFA** pour la mise en œuvre des projets suivants :*

- ✕ Protection et prise en charge du personnel de la Police républicaine ;
- ✕ Amélioration des conditions de travail de la Police républicaine ;
- ✕ Construction et équipements des infrastructures de secours
- ✕ Acquisition d'équipements spécifiques de secours et d'incendie ;
- ✕ Gestion intégrée des espaces frontaliers ;
- ✕ Construction et équipements des infrastructures de secours

Programme budgétaire	Libellé de l'activité	Coût budgétisé	Budget total du programme budgétaire	Part des actions à sensibilité sociale
SECURITE ET PROTECTIONS DES PERSONNES ET DE LEURS BIENS				
Programme : 080-Pilotage et soutien aux services du MISP		116 500 000	8 133 593 891	1,43
	Activité : 080001041-Prévention de l'extrémisme violent	55 000 000		
	Activité : 080002051-Promotion du genre et gestion de l'environnement	24 500 000		
	Activité : 080002052-Développement du programme MST Tuberculose, Hépatites	10 000 000		
	Activité : 080003042-Gestion des affaires disciplinaires et contentieux et dialogue social	27 000 000		
Programme : 081-Sécurité publique		1 250 205 750	45 498 508 953	2,75
	Activité : 081001031-Amélioration des conditions de travail de la Police républicaine	998 205 750		
	Activité : 081002026-Protection et prise en charge du personnel de la Police républicaine	206 000 000		
	Activité : 081002027-Opérationnalisation de l'Office Central de Protection des Mineurs	46 000 000		
Programme : 082-Protection civile		2 678 000 000	7 050 875 083	37,98
	Activité : 082002026-Amélioration des conditions de travail du GNSP	75 000 000		
	Activité : 082002027-Acquisition d'équipements spécifiques de secours et d'incendie	103 000 000		
	Activité : 082002028-Construction et équipements des infrastructures de secours	2 500 000 000		

Programme budgétaire	Libellé de l'activité	Coût budgétisé	Budget total du programme budgétaire	Part des actions à sensibilité sociale
Programme : 083-Affaires intérieures		21 500 000	780 228 925	2,76
	Activité : 083001020-Appui à la déclaration et à l'enregistrement des faits d'état civil	18 500 000		
	Activité : 083002036-Gestion des conflits liés à la transhumance	3 000 000		
Programme : 084-Gestion intégrée des espaces frontaliers		2 087 911 148	2 107 911 148	99,05
	Activité : 084004001-Gestion intégrée des espaces frontaliers	2 087 911 148		
TOTAL SECURITE ET PROTECTIONS DES PERSONNES ET DE LEURS BIENS		6 154 116 898	63 571 118 000	9,68



Dans le domaine des infrastructures routières

*Dans ce secteur, l'Etat a alloué un montant total de **61 023 370 938 FCFA** pour la mise en œuvre de plusieurs actions dont :*

- ✕ les travaux d'entretien des routes en terre et pistes rurales dans le cadre de la campagne cotonnière 2022-2023 ;
- ✕ la construction d'un échangeur au carrefour Vèdoko à Cotonou
- ✕ la réhabilitation, l'aménagement et le bitumage de plusieurs routes dans les villes et localités du Bénin ;
- ✕ la construction du pont de Tovègbamè sur l'axe Akpro-Misséréké Kpédékpo, etc.

Programme budgétaire	Libellé de l'activité	Coût budgétisé	Budget total du programme budgétaire	Part des actions à sensibilité sociale
INFRASTRUCTURES ET TRANSPORTS				
Programme : 068-PILOTAGE ET SOUTIEN AUX SERVICES DU MIT		30 000 000	2 665 879 846	1,13
	Activité : 068002004-Gestion des aspects environnementaux	30 000 000		
Programme : 069-ENTRETIEN ET CONSTRUCTION DE ROUTES ET INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT RURAL		60 993 370 938	153 258 245 028	39,80
	Activité : 069001003-Réhabilitation et Renforcement de la RNIE 2: Tronçon Béroubouay-Kandi-Malanville (177,20 Km)	10 764 721 084		
	Activité : 069001004-Aménagement et Bitumage de la RNIE 7: Tronçon Banikoara-Kérérou-Fr Burkina-Faso (53,60 Km)	5 671 000 000		
	Activité : 069001006-Travaux d'aménagement et de bitumage de la route BETEROU-TCHAOUROU (55 KM)	7 724 400 000		
	Activité : 069001014-Aménagement et Bitumage de la route Djougou-Pehunco Kérou-Banikoara	8 046 000 000		
	Activité : 069001019-AMENAGEMENT ET BITUMAGE DE LA TRAVERSEE URBAINE DE PARAKOU ET CONTOURNEMENT (16,8 km)	5 300 000 000		
	Activité : 069001022-Travaux complémentaire d'aménagement et de bitumage des routes Toffo Lalo Agbangnizou Abomey	6 408 968 692		
	Activité : 069001027-Réhabilitation des routes Ouidah Allada et Pahou Tori	938 415 396		

Programme budgétaire	Libellé de l'activité	Coût budgétisé	Budget total du programme budgétaire	Part des actions à sensibilité sociale
	Activité : 069001028-Pavage de rues et d'assainissement dans 10 villes (BEMBEREKE, BONOU, BOPA, DOGBO, IFANGNI, KALALE, KARIMAMA, TANGUIETA)	1 424 707 085		
	Activité : 069003001-CONSTRUCTION DU PONT DE TOVEGBAME SUR L'AXE AKPROMISSERETE KPEDEKPO	400 000 000		
	Activité : 069003005-TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT SUR LE FLEUVE AFFON AU PK 37 SUR L'AXE DJOUGOU PEHUNCO	160 767 368		
	Activité : 069003007-CONSTRUCTION D'UN ECHANGEUR AU CARREFOUR VEDOKO A COTONOU (270 ML)	10 654 238 202		
	Activité : 069003010-Construction d'un pont sur le Fleuve Mono	153 111		
	Activité : 069005001-TRAVAUX D'ENTRETIEN DES ROUTES EN TERRE ET PISTES RURALES DANS LE CADRE DE LA CAMPAGNE COTONIERE 2022-2023	3 500 000 000		
TOTAL INFRASTRUCTURES ET TRANSPORTS		61 023 370 938	155 924 124 874	39,14

Programme budgétaire	Libellé de l'activité	Coût budgétisé	Budget total du programme budgétaire	Part des actions à sensibilité sociale
PROTECTION DU TERRITOIRE NATIONAL				
Programme : 049-Protection du territoire national		332 393 000	56 426 188 006	0,59
	Activité : 049001001-Appui à la formation des enfants de troupe	85 000 000		
	Activité : 049001003-Participation aux compétitions sportives	10 000 000		
	Activité : 049006001-Appui aux structures sanitaires	98 000 000		
	Activité : 049006002-Fourniture de soins de santé	139 393 000		
TOTAL PROTECTION DU TERRITOIRE NATIONAL		332 393 000	56 426 188 006	0,59

Programme budgétaire	Libellé de l'activité	Coût budgétisé	Budget total du programme budgétaire	Part des actions à sensibilité sociale
PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE				
Dotations Présidence de la République		9 267 611 000	34 560 846 000	26,82
	CONSEIL DE L'ALIMENTATION ET DE LA NUTRITION (Transferts)	54 153 000		
	CONSEIL NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA, LA TUBERCULOSE ET PALUDISME (Transferts)	1 918 841 000		
	INSTITUT NATIONAL DE LA FEMME	760 689 000		
	CONSEIL NATIONAL DE L'EDUCATION	633 928 000		
	Activité : 010002020-Projet de Nutrition pour le Développement de la Petite Enfance	5 900 000 000		
TOTAL PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE		9 267 611 000	34 560 846 000	26,82